

CHEF DE CENTRE CAP 33 (h/f)

Description du poste

Sous l'autorité de la responsable vie associative, et en étroite collaboration avec le service enfance / jeunesse, il/elle coordonne et assure la mise en œuvre de l'ensemble du dispositif Cap 33.

Missions principales:

- Coordonner et assurer la mise en œuvre des activités (sportives et culturelles) du dispositif Cap 33, en collaboration avec l'élu référent, les associations, les services municipaux et le Conseiller en Développement sport et vie associative du Département.
- Élaborer le programme d'activité en collaboration avec le Conseil départemental et les partenaires locaux (définition des objectifs pédagogiques)
- Encadrer 2 animateurs (recrutement, planning, suivi, régulation etc) en étroite collaboration avec la DRH
- Développer le partenariat local avec les différents acteurs et particulièrement les associations
- Animer certaines activités
- Assurer un reporting pertinent auprès de la hiérarchie et des élus
- Créer des outils de suivi et d'évaluation du dispositif
- Mettre en place et s'assurer de l'utilisation des bons outils de communication (internes et externes) pour la réussite de l'opération.
- Assurer la gestion administrative et financière liée au dispositif (réunions, compte rendu, courrier, dossier etc) en étroite collaboration avec la hiérarchie, le service finance et l'élu

Profil souhaité

• Compétences techniques :

- Maîtriser l'encadrement et la coordination d'équipes pluridisciplinaires
- Maîtriser le fonctionnement, l'organisation et l'environnement des collectivités territoriales
- Maîtriser la règlementation en vigueur dans le domaine de l'animation
- Maîtriser la méthodologie de conduite de projet
- Maîtriser l'utilisation des outils informatique et bureautique
- Maîtriser l'encadrement sur le terrain des pratiques sportives
- Savoir travailler en équipe
- Compétences rédactionnelles
- Maîtriser les techniques d'animation de réunions.

• Compétences relationnelles :

- Être rigoureux, organisé, réactif et très disponible.
- Avoir un esprit d'analyse et de synthèse.
- Capacité à être force de proposition.
- Coordonner les relations avec les partenaires locaux et les institutionnels.
- Autonomie / Savoir rendre compte

• Relations fonctionnelles

- Relations avec les élus / services de la ville
- Relations avec d'autres collectivités ou partenaires sur le territoire ou à l'extérieur de celui-ci
- Coopération avec les associations

• Territoire et conditions d'exercices

- Territoire de la commune, de la communauté de communes du Val de l'Eyre et, si nécessaire, du département (réunions)
- Réunions ponctuelles le soir
- Travail sur la période estivale (juillet / août)
- Horaires décalés / Travail le samedi
- **Du 17 Janvier au 30 juin 2022**: temps partiel pour un total de (environ) 100h pour effectuer les travaux préparatoires. A planifier
- **Du 1**^{er} juillet au 31 août 2022 temps complet (35h), 6j/7 du lundi au samedi, en lien avec le planning des activités Cap 33
- Du 1^{er} au 9 septembre 2022 : bilan de la saison et rendu de rapport avec pistes d'améliorations.
- Titulaire d'un diplôme de type BEESAPT, BPJEPS APT, STAPS, DEUTS
- Titulaire permis B